



Sous traitant sans commande

Par **stkgt31**, le **05/10/2010** à **16:15**

Bonjour,

Je suis salarié d'une SSII en sous traitance pour un constructeur aéronotique très connu. mon contrat est un contrat ex-situ mais pour des raisons de facilité le client souhaite que je sois in-situ. J'ai donc un bureau et un téléphone à mon nom.

Mon dernier contrat est arrivé à expiration le 30/09/10.

Je continue de venir travailler comme si de rien n'était et m'a société ne fait rien pour relancer le client.

Y a t'il un nom pour ce genre de pratique???

On m'a dit que c'était du travail dissimulé et que le client devait donc m'embaucher directement.

Si oui comment procéder?

Merci